DLP 29-8-88036570

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles ®

EDITION ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



RÉGION RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

26 Août 1987 N° de série continue 343 Bulletin n° 16

ARBRES FRUITIERS

Pou de San José	: intervenez dans les vergers infestés
Maladies de conservation	: protégez les récoltes avant cueillette
Acariens	: surveillez les augmentations de populations
Carpocapse	: le 2ème vol se poursuit

POU DE SAN JOSE

On observe la sortie des larves de la deuxième génération, traitez cette semaine dans les vergers infestés.

Produits utilisables :

méthidathion : 60 g/hl (ULTRACIDE)
parathion : 23,75 g/hl
} Produits interdits 15 jours avant récolte

Respectez les précautions d'emploi et mouillez abondamment en visant le tronc et les charpentières.

MALADIES DE CONSERVATION

N'oubliez pas de protéger les fruits avant récolte (voir Bulletin précédent).

Premier traitement : 3 semaines avant récolte
Deuxième traitement : 3 à 4 jours avant récolte

ACARIENS

Surveillez les populations qui sont parfois en augmentation. Les pontes d'hiver débutent et vont s'intensifier.

Si un traitement est nécessaire, utilisez un produit efficace sur oeufs d'été et formes mobiles (voir tableau du Bulletin n° 6 du 16/04/87). Respectez les délais d'emploi avant récolte et mouillez abondamment lors du traitement.

POMMIER ET POIRIER

CARPOCAPSE

Le deuxième vol se poursuit. Des oeufs ont été déposés, maintenez la protection.

TORDEUSE DE LA PELURE (CAPUA)

Le deuxième vol a débuté en Haute-Savoie. Traitez les vergers ayant subi des attaques en 1986. Pour les produits, voir le Bulletin précédent.

P590

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

MINEUSE CERCLEE

Début du 3ème vol. Vous pouvez intervenir dans les vergers régulièrement attaqués.

TAVELURES

Risques importants suite aux pluies des derniers jours, maintenez la protection dans les vergers contaminés.

Attention : le captane, le captafol et le folpel ne doivent pas être utilisés dans le mois qui précède la récolte sur les arbres fruitiers. Ceci est très importants pour les fruits destinés à l'exportation.

OIDIUM

Surveillez le développement de cette maladie.

Vergers dont la production est destinée à l'exportation vers les pays d'AMERIQUE DU NORD

Compte-tenu d'informations récentes relatives à la législation phytosanitaire aux U.S.A. (pesticides homologués et normes de résidus tolérés), il est vivement conseillé dans ces vergers de n'utiliser jusqu'à la récolte que les pesticides précisés ci-dessous en respectant les délais d'emploi.

POMMIER	Délai en jours
→ Tavelure et Maladies de conservation :	
captane, folpel	21
bénomyl, carbendazime, thiophanate méthyl	0
→ Tavelure :	
doguadine, manèbe, mancozèbe, thirame, zirame, zinèbe	0
→ Carpocapse, Capua, Mineuse cerclée et Tordeuse orientale :	
méthomyl	7
→ Acarien :	
cyhéxatin	30
tétradifon	7

POIRIER	
→ Tavelure et Maladies de conservation :	
captane	21
bénomyl, carbendazime, méthylthiophanate	0
→ Tavelure :	
doguadine, zinèbe, zirame, mancozèbe	0
→ Carpocapse, Capua, Mineuse cerclée et Tordeuse orientale :	
méthomyl	7
→ Acarien :	
amitraze*, cyhéxatin	30
tétradifon	7

* également efficace sur Psylle

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Toujours de nombreuses captures. Protégez les variétés tardives en respectant les délais avant récolte.

VIGNE

MILDIOU	: traitement au cuivre
BLACK-ROT	: attaques assez fréquentes cette année

MILDIOU

Situation - Les taches de mildiou sur feuilles sont fréquentes en toutes régions. Une bonne protection de fin de saison est nécessaire.

Préconisation - C'est le moment d'effectuer un traitement de couverture avec un produit cuprique. En cas de forte attaque, il sera utile de renouveler encore les traitements mildiou pour éviter d'avoir une chute de feuilles trop précoce (surtout pour les jeunes plantations).

BLACK-ROT

Situation - Des taches de Black-Rot s'observent dans plusieurs régions, notamment en Ardèche, dans la Loire, dans le Bugey et en Savoie.

Les taches sur feuilles sont de couleur rouge brique, elles sont bordées d'un cerne brun. Sur ces taches apparaissent de petits points noirs (pycnides) disposés en couronne.

Sur les grains de raisin les taches de Black-Rot sont d'abord de couleur chamois, puis elles deviennent rose violacé. Ensuite, les grains brunissent, ils se couvrent de points noirs puis ils se rident et se dessèchent.

Les attaques de Black-Rot sur grappes peuvent survenir même après la véraison.

Préconisation - En cas d'attaque de Black-Rot, poursuivez la protection avec un produit anti-mildiou efficace également sur Black-Rot.

POURRITURE GRISE

La pourriture grise est présente fréquemment. Elle risque d'apparaître de façon importante aux vendanges. Le traitement anti-botrytis de prévéraison a dû être effectué en toute région.

Un dernier traitement pourra être réalisé 3 semaines avant vendanges (traitement dirigé sur les grappes).

Ce traitement peut présenter des inconvénients : risque de retard dans le départ des fermentations, risque de résidus de produits. Pour ces raisons il n'est parfois pas possible de faire ce dernier traitement.

Produits utilisables :

- BASULTRA : attention à ne pas l'associer avec un produit cuprique (risque de dépôt brun sur les grappes).
- EUPARENE
- Produits à base de folpel, captane, captafol (BTF, CODICAP, MYCODIFOL, ORGANIL 648, QUINARIS M) : pour les raisins de table, respectez un délai de 28 jours avant récolte en raison des risques de résidus (surtout pour l'exportation).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Fin des deuxièmes vols : dans certaines régions, des captures de fin de deuxième vol en Eudémis ou Cochylis ont été observées jusqu'à la mi-Août et même après (Loire, Haute-Savoie et Vallée du Rhône vers Roussillon).

En principe, il n'est plus nécessaire d'intervenir dans ces régions, sauf si vous observiez sur une parcelle une attaque supérieure à 10 % de grappes avec perforations récentes. En ce cas faites un traitement avec un produit curatif.

Troisième vol d'Eudémis : un troisième vol d'Eudémis faible est observé dans la Drôme à Tain l'Hermitage, dans le Sud de l'Ardèche ainsi que dans les Côteaux du Lyonnais (secteur de Millery). On peut éventuellement intervenir en début de semaine prochaine dans les secteurs qui subissent régulièrement des attaques tardives d'Eudémis.